Richard Le Hir

Desmarais

La Dépossession tranquille



MICHEL BRÛLÉ
C.P. 60149, succ. Saint-Denis,
Montréal (Québec) H2J 4E1
Téléphone : 514 680-8905
Télécopieur : 514 680-8906
www.michelbrule.com

Mise en pages : Mathieu Giguère
Révision : Maude Schiltz
Correction : Élaine Parisien
Photographie de la couverture : Paul Chiasson/The Canadian Press

Distribution : Prologue
1650, boul. Lionel-Bertrand
Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Téléphone : 450 434-0306 / 1 800 363-2864
Télécopieur : 450 434-2627 / 1 800 361-8088

Les éditions Michel Brûlé bénéficient du soutien financier du gouvernement du Québec — Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres — Gestion SODEC et sont inscrites au Programme de subvention globale du Conseil des Arts du Canada. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada (FLC) pour des activités de développement de notre entreprise.





Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Dépôt légal — 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 978-2-89485-596-6

DESMARAIS
LA DÉPOSSESSION TRANQUILLE

Richard Le Hir

Desmarais

La Dépossession tranquille



Table des matières

Remerciements

Ce livre n'existerait pas sans Bernard Frappier, du site Vigile.net. C'est lui qui, en m'ouvrant généreusement les portes de l'espace incomparable de liberté de pensée et de parole qu'il a fait de *Vigile*, m'a fourni l'occasion de structurer mes réflexions avec la rigueur et la discipline qu'impose l'écriture, ce que je n'aurais sans doute pas fait si *Vigile* n'avait pas existé.

Au bout d'un an, les circonstances nous ont permis de nous rencontrer, et nous avons très vite développé une connivence qui repose sur le partage de certaines connaissances, un enracinement profond dans la même culture, des valeurs tirées des mêmes sources, et une approche commune face aux grands problèmes du monde. Nos discussions m'ont permis de préciser ma pensée, de rectifier le tir à l'occasion, et de tirer des conclusions que j'aurais peut-être hésité à tirer autrement.

Qu'il trouve ici toute ma reconnaissance pour son soutien intellectuel et moral, et l'honneur de son amitié.

Je ne peux non plus passer sous silence la contribution de mon éditeur, Michel Brûlé. Lorsque j'ai d'abord communiqué avec lui, il était à l'étranger. Quelques lignes pour lui expliquer mon projet, et il était partant. Je suis bien tombé, le personnage Desmarais le fascine.

Michel Brûlé déborde d'énergie et d'intensité. Quand il passe à l'action, ça déplace de l'air. Ce projet, il l'a mené tambour battant. Pour un auteur, il n'y a rien de plus gratifiant, et je lui en suis très reconnaissant.

Mars 2012

AVANT-PROPOS

Je ne suis ni contestataire ni révolutionnaire. Ce n'est ni dans mon caractère ni dans mes valeurs. Je ne l'ai jamais été, même en mai 1968 lorsque j'étais étudiant en Europe. Pour que j'en vienne à écrire ce livre, il a fallu que je découvre des faits que j'ignorais, si déterminants que j'éprouve un urgent besoin de remettre en question non seulement ma vision du système dans lequel nous vivons, mais aussi de mettre en lumière des agissements qui illustrent à mes yeux la face la plus détestable du capitalisme.

J'ai passé la plus grande partie de ma carrière dans les entreprises, autant de très grosses que de toutes petites, des nationales que des multinationales ; et, de par mes fonctions qui ont souvent consisté à représenter les intérêts de celles-ci auprès du public, des médias et des gouvernements, j'ai souvent eu à m'interroger sur la légitimité de leurs activités et de leurs actions. Il est en effet beaucoup plus facile de promouvoir ou de défendre une cause dont on est profondément convaincu des mérites.

Pendant toutes ces années, il m'est rarement arrivé de me sentir en porte-à-faux avec les intérêts que je représentais, et lorsque cela se produisait, je prenais rapidement mes distances. Ainsi, je me souviens d'avoir dit au président d'une grosse entreprise qui exploitait plusieurs usines au Canada et aux États-Unis, après seulement quelques mois passés à son service en tant que vice-président aux affaires juridiques, que je ne pourrais pas le servir loyalement et qu'il valait mieux que je m'en aille.

C'est pendant les années que j'ai passées à la tête de l'Association des Manufacturiers que j'ai raffiné ma compréhension de

l'entrepreneurship et des deux grands modèles qui s'opposent — les bâtisseurs d'une part, et les écumeurs ou prédateurs de l'autre. Autant j'ai du respect pour les premiers, autant j'en ai peu pour les seconds.

Les bâtisseurs, ce sont ceux qui montent leur entreprise et assurent sa croissance et son succès en maîtrisant tous les aspects de la valeur ajoutée. Ils sont amoureux de leur métier et sont constamment en train de raffiner leurs produits et leurs procédés. Ils investissent dans la recherche et le développement, connaissent la contribution de leurs employés à leur succès et se comportent en toute chose de manière responsable.

Les écumeurs ou prédateurs, eux, ne s'intéressent qu'à la rentabilité financière de l'entreprise qui n'est pour eux qu'une machine à sous. Leur métier, c'est l'argent, et ils portent la responsabilité de la crise actuelle. Ce sont en effet leurs abus qui risquent désormais de précipiter le capitalisme dans sa chute.

Paul Desmarais n'est pas un bâtisseur. C'est un prédateur, un loup qui a compris qu'il est beaucoup plus facile de convaincre le berger de lui ouvrir toutes grandes les portes de la bergerie que de chercher continuellement à déjouer sa surveillance.

Son modèle d'affaires présente toutefois une faille majeure : il repose essentiellement sur l'opposition systématique entre ses intérêts personnels et l'intérêt collectif. C'est en effet ce que j'ai pu découvrir au fil des deux dernières années, en allant de surprise en surprise.

Le séjour en famille de Michael Sabia, président de la Caisse de dépôt, au somptueux palais de Paul Desmarais à Sagard aura permis à tous les Québécois de découvrir le caractère totalement anormal et inacceptable des pratiques de l'empire Desmarais dans ses rapports avec le gouvernement du Québec, ses ministères et les entreprises et organismes qu'il contrôle.

Et lorsqu'on voit le vénérable et prudentissime *Le Devoir* se fendre d'un éditorial comme il l'a fait en février dernier pour mettre sur le même pied l'habitude de Tony Accurso de cultiver

ses « affaires » sur son yacht et celle de Paul Desmarais de recevoir ses « invités de marque » à Sagard, on comprend que l'image de ce dernier vient de chuter brutalement de plusieurs crans.

J'ai commencé à m'intéresser aux pratiques des Desmarais et de Power il y a deux ans, dans la foulée de l'annonce par Hydro-Québec de son intention d'acquérir Énergie Nouveau-Brunswick, une décision qui n'avait d'autre justification que de paver la voie à une privatisation éventuelle de notre société d'État que René Lévesque surnommait avec fierté « le navire amiral de l'économie québécoise ».

Effectivement, l'acquisition d'Énergie NB aurait eu pour effet de faire d'Hydro-Québec une entreprise interprovinciale de compétence fédérale en vertu de la Constitution. Perdant sa compétence, le gouvernement québécois aurait eu beau jeu d'argumenter que Hydro-Québec ne revêtait plus pour le Québec le même intérêt stratégique, et il aurait fait miroiter aux Québécois « l'avantage » de privatiser l'entreprise pour réduire le fardeau de la dette du Québec et dégager d'importantes marges budgétaires pour maintenir à flot nos systèmes d'éducation et de santé, par exemple.

En fouillant ce dossier qui a fini par avorter, j'ai eu la surprise de découvrir à quel point Power Corporation, la société que contrôle Paul Desmarais, était parvenue à s'immiscer aux niveaux les plus élevés de l'appareil décisionnel du Québec, au point même d'être représentée au conseil d'administration d'Hydro-Québec[1].

Cette présence révèle toute son incongruité lorsqu'on découvre que Pargesa, la filiale européenne de Power, détient une participation importante dans GDF Suez, le « 1er producteur indépendant d'électricité mondial », au dire même de cette dernière.

On ne se surprendra donc pas de l'intérêt que porte Power à l'Accord économique et commercial global entre le Canada et

1. Michel Plessis-Bélair, le vice-président du conseil d'administration de Power Corporation, siège en effet à celui d'Hydro-Québec depuis le 7 avril 2004.

l'Union européenne, dont on sait maintenant qu'il ouvrira toutes grandes les portes de la concurrence dans les services publics, et qu'il aboutira éventuellement à la privatisation d'Hydro-Québec.

Cette privatisation, Hydro-Québec ne se gêne d'ailleurs même plus pour l'anticiper ouvertement, comme en fait foi l'apparition d'un volet « Relations avec les investisseurs » sur son site Internet. À ce jour, que nous sachions, Hydro-Québec n'a toujours qu'un seul actionnaire, et c'est le gouvernement du Québec.

Bien sûr, Hydro-Québec émet des obligations qu'achètent des investisseurs, mais ce marché est très particulier et les intéressés ne se contentent pas des informations générales offertes sur un site d'entreprise. Nous sommes donc devant une tentative de conditionner tranquillement les esprits aux changements qui s'en viennent.

Mes recherches sur Power m'ont permis d'écrire à son sujet une bonne cinquantaine de chroniques sur le site vigile.net au cours des deux dernières années. Desmarais est partout. On connaît son influence à la Caisse de dépôt, mais on trouve aussi sa trace sur l'Île d'Anticosti, où il convoite notre pétrole, dans la vallée du Saint-Laurent, où il est présent dans les gaz de schiste, à Montréal, où il a réussi à s'infiltrer au CHUM, et dans le PPP constitué pour construire et exploiter le nouveau centre hospitalier. Enfin, le Plan Nord est taillé sur mesure pour ses intérêts. Les Québécois ont connu la Révolution tranquille. L'Empire Desmarais leur mijote la Dépossession tranquille.

Afin de partager avec les lecteurs l'évolution de ma pensée au fur et à mesure de mes découvertes, j'ai choisi de reprendre mes chroniques en ordre chronologique, en les regroupant par sujet et en les agrémentant des commentaires que m'inspirent des développements plus récents ou le recul que seul permet le passage du temps.

Ce recul m'a permis de faire des liens qui m'avaient échappé au fil des jours, et de replacer certains événements et certaines

analyses dans un contexte plus large. Le portrait d'ensemble y gagne en pertinence et en précision. La preuve est accablante.

Je m'en voudrais de terminer cet avant-propos sans suggérer aux lecteurs qui peuvent être intéressés par l'historique de Power Corporation de lire l'excellent ouvrage de Robin Philpot « *Derrière l'État Desmarais : Power*[2] ».

2. Robin Philpot, Montréal, Les Éditions des Intouchables, /2008.

Chapitre 1

La proie la plus juteuse : Hydro-Québec

Comme se plaisait à le dire René Lévesque, « Hydro-Québec est le navire amiral de l'économie québécoise ». Dans un contexte mondial de privatisation des services publics, il fallait donc s'attendre à ce qu'un jour la question se pose à son sujet.

La vie étant pleine d'ironie, il se trouve que j'ai été l'un des premiers à évoquer cette possibilité au début des années 1990, alors que j'étais président de l'Association des manufacturiers du Québec.

En réaction aux difficultés budgétaires considérables du gouvernement du Québec à cette époque, j'avais suggéré la privatisation partielle d'Hydro-Québec (en deçà de 10 %)[3] comme moyen de récupérer une certaine marge de manœuvre dans nos finances publiques et de réduire notre endettement.

Le traitement alors accordé à ma déclaration par *La Presse*, qui m'avait à l'époque fait l'honneur de sa première page, m'avait permis de comprendre à quel point Power Corporation s'intéressait de près à cette question.

Il vaut la peine de souligner que c'est Robert Bourassa lui-même qui avait pris la peine de m'expliquer, lors d'un de ces appels qu'il avait l'habitude de faire vers les onze heures du soir, pourquoi il estimait qu'il ne s'agissait pas d'une bonne solution pour le Québec.

C'est à la suite de cet appel que j'avais pris l'initiative de former la Coalition en faveur du développement du potentiel hydroélectrique du Québec en associant les syndicats à ma démarche.

---

3. Au delà de 10 %, Hydro-Québec se serait retrouvée assujettie à l'impôt fédéral, dont sont exemptes les sociétés d'État ou de la Couronne.